

Notre équipe

Équipe pluridisciplinaire formée de :

- Directrice adjointe.
- Éducatrice spécialisée.
- Conseillère en économie sociale et familiale.
- Psychologue.
- Infirmière.

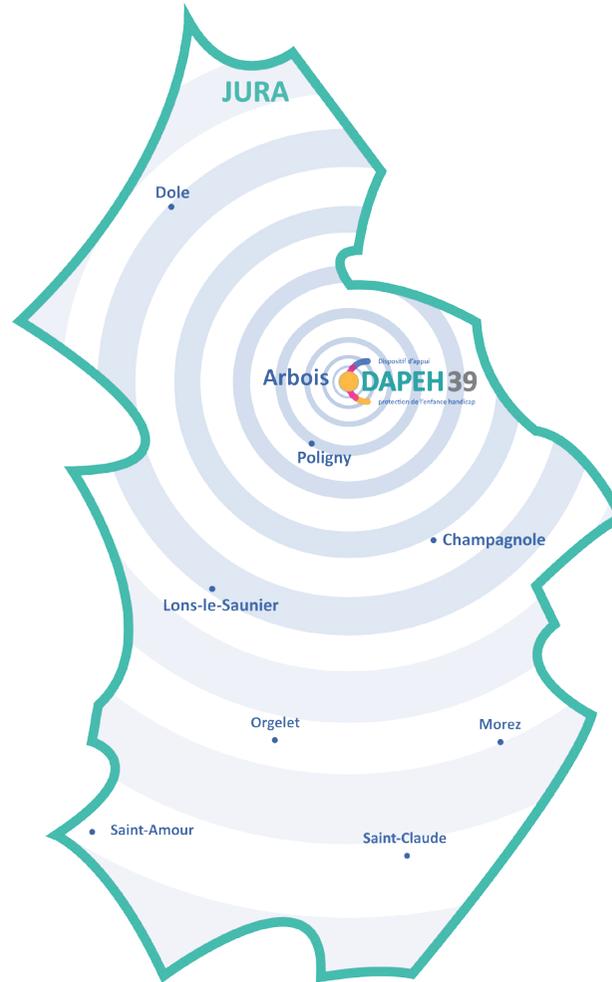
Nos prestations

- Interventions auprès des professionnels qui accompagnent le jeune.
- Soutien technique aux professionnels.
- Interventions directes auprès du jeune.
- Temps de répit.
- Mise en place de prestations complémentaires :
 - ateliers Snoezelen, relaxation ;
 - activités socio-thérapeutiques (art thérapie, musicothérapie, médiation animale) ;
 - activités sportives.
- Programmation de bilans / tests (psychomotricité, ergothérapie, orthophonie, WISC/WAIS, neuropsychologie).
- Autres prestations possibles, à concevoir selon les situations individuelles.

Le dispositif veillera à la pérennité des prestations mises en place pour ne pas créer de nouveaux besoins chez l'enfant ou le jeune.



Nous intervenons dans tout le département du Jura.



Nous contacter

DAPEH 39 - Juralliance
9 rue Chauvin - 39600 Arbois
Tél 03 84 66 57 58
dapeh39@juralliance.fr



Une passerelle entre le social et le médico-social pour prévenir les ruptures de parcours des mineurs et jeunes adultes confiés à l'ASE.

Dispositif proposé par l'ARS Bourgogne Franche-Comté et le conseil départemental du Jura, porté par l'association Juralliance



Pour qui ?

- Jeunes de 0 à 21 ans domiciliés dans le département du Jura et relevant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), en situation de handicap et/ou en situation complexe.

Pour quoi ?

- Prévenir les comportements à problèmes et les hospitalisations.
- Lutter contre les ruptures de parcours.
- Apporter un étayage aux professionnels, dont les assistants familiaux, qui accompagnent les jeunes en situation complexe.

Comment ?

1. Par l'intermédiaire de la fiche de saisine adressée au DAPEH 39 et à la direction enfance-famille du département du Jura :
dapeh39@juralliance.fr
def@jura.fr
2. La commission d'admission étudie la demande et rend son avis.



Le dispositif ne s'inscrit pas dans une réponse d'urgence.

Les missions

- **Accompagnement pluridisciplinaire** auprès du jeune et de son entourage sur les différents lieux de vie.
- **Coordination des actions** avec les professionnels intervenant auprès du jeune.
- **Préconisations d'évaluations** et/ou suivis spécialisés en complément et en cohérence avec le projet du jeune.
- **Relais avec les structures** de soins, sociales, médico-sociales ou professionnels libéraux (évaluations, suivis, hospitalisations, temps de répit...).



La durée d'intervention est de 3 mois avec la possibilité d'un renouvellement par la commission d'admission.